

M2 EEI parcours CTI (UPPA; Bayonne)

Citoyenneté & Souveraineté transfrontalière



Propos explicatifs

Après avoir mené nos recherches, nous avons fait le choix de ne pas dissocier (sauf cas exceptionnels comme nous allons le voir) la citoyenneté et la souveraineté transfrontalière. Le sujet "citoyenneté transfrontalière" a d'ailleurs été plus simple à traiter que "Souveraineté transfrontalière", car plus documenté, souvent les aspects se confondaient, c'est pourquoi nous préférons traiter de ces deux sujets à travers un unique grand thème les regroupant.

De plus, traitant plus généralement de relations transfrontalières en Europe dans nos études, nous avons décidé de ne pas restreindre nos recherches, et ainsi, de traiter de citoyenneté et souveraineté transfrontalière en utilisant des exemples de différents continents.

Sommaire

- Définition des termes du sujet
- Cadre juridique actuel
- L'impact de la coopération transfrontalière dans la mise en œuvre de la citoyenneté et souveraineté transfrontalière
- La citoyenneté et la souveraineté transfrontalière à travers le monde
- Nous dirigeons nous vers une citoyenneté et une souveraineté transfrontalière ?
- Remerciements



Citoyenneté

N.f ; du latin *CIVIS* (celui qui a le droit)

- Qualité de citoyen, permettant à un individu d'être reconnu comme un membre d'une société, et de participer à la vie politique.
- Statut juridique permettant à un individu de devenir citoyen, lui donnant accès à l'ensemble des droits politiques, créant des devoirs.
- Instaurée en France par la Révolution française, après le renversement de l'Ancien Régime.
- Toute personne ayant la nationalité d'un Etat Membre européen est reconnue citoyenne européenne
- Cette citoyenneté vient compléter la citoyenneté nationale, c'est une citoyenneté de "superposition".

Souveraineté

N.f ; du latin *SUPERUS* (supérieur, autorité)

- Principe de l'autorité suprême, droit absolu d'exercer une autorité (législative, judiciaire et/ou exécutive), sur une région, un peuple ou un pays.
- La souveraineté nationale vient caractérisée l'indépendance de l'Etat-nation.
- Selon Jean Bodin, la souveraineté est "la puissance absolue et perpétuelle d'une République".
- La Constitution vient définir comment s'exerce la souveraineté.

- Les Etats-membres de l'UE restent souverains, malgré la primauté du droit de l'UE.





Transfrontalier

Adj ; du latin *FRONTIS* (front, devant)

- Caractérise un phénomène qui concerne les deux côtés d'une frontière.
- Deux sens possibles à ce mot.
- Le premier désigne la traversée d'une frontière, et le développement de relations à travers cette limite.
- Le deuxième signifie le développement d'un phénomène transcendant la discontinuité politique, laissant place à de nouvelles entités (espaces transfrontaliers).
- Dans notre cas, le deuxième sens du mot est plus adapté.

Exemples d'instruments juridiques

Mobilité



Réforme du Code Schengen :
Obligation de prise en compte des zones frontalières avec concertation des différents États voisins lors de la fermeture des frontières en envisageant des solutions pour les habitants des zones frontalières et les travailleurs transfrontaliers qui pourraient bénéficier d'un régime particulier pour franchir la frontière

Double nationalité

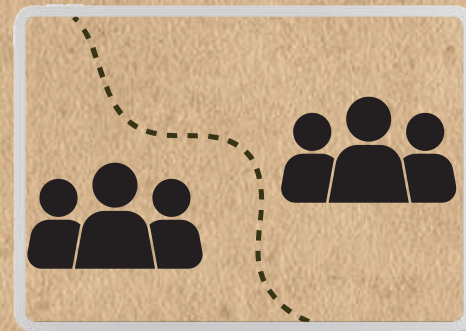
Exemple de l'Accord bilatéral France – Espagne : ·
· Convention relative à la double nationalité franco-espagnole le 1er avril 2022
· Doté d'une grande portée symbolique et historique, ce texte vise à mettre fin à l'asymétrie existante et à renforcer les liens entre les deux pays



Exemples d'instruments juridiques

Droit des personnes transfrontalières

Règlement (CE) n° 883/2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale :
Établit des règles communes pour protéger les droits en matière de sécurité sociale des personnes se déplaçant dans l'Union européenne



Droit des travailleurs transfrontaliers

Accord entre la France et la Suisse relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers du 11 avril 1983 :
Instaure un régime fiscal spécifique pour les travailleurs frontaliers en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune



Citoyenneté et Souveraineté transfrontalière ; le rôle à jouer de la coopération

- Dans l'UE, les territoires transfrontaliers représentent 196 millions d'habitants (+ d'1/3 de la population européenne)
- En se focalisant sur les frontières françaises, nous comptons aujourd'hui près de 340 000 personnes vivant en France et travaillant dans un pays voisin.
- Ce phénomène fait émerger des bassins de vie, zones devant faire face à des problématiques et des enjeux particuliers.
- La coopération va concerner ici de nombreux thèmes de la vie quotidienne, comme l'emploi, les transports, la santé ou la culture...
- Au sein de ces territoires particuliers se développent une cohésion territoriale, surpassant la notion de frontière.
- De plus, pour répondre aux besoins spécifiques, 3 niveaux de gouvernance sont observables.
- Le premier niveau est le niveau européen, via des programmes de financement comme Interreg, ensuite vient le niveau national, avec la coordination des services de l'Etat, nous pouvons citer la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière). Le troisième niveau est le local, grâce à des outils tels que le GECT.
- Autrement dit, l'ensemble des flux (humains, culturels, économiques) additionné aux mécanismes de gouvernances viennent favoriser l'émergence d'une citoyenneté transfrontalière, permettant aux habitants de vivre, interagir et décider ensemble.
- Quant à la souveraineté transfrontalière, elle peut se développer à travers les outils institutionnels mis en place dans ces zones géographiques, mais aussi à travers un travail conjoint et commun d'acteurs locaux (des deux côtés de la frontière), acteurs nationaux et européennes.

Comment en observons-nous l'impact?

-C'est en nous concentrant sur le Rapport sur l'impact de la fermeture de la frontière sur la vie citoyenne transfrontalière, publié par l'Euro-Région NAEN (Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre) que nous pouvons trouver des éléments de réponses.

-Pour élaborer ce rapport, 2 400 personnes ont répondu à une enquête, ayant pour but de mesurer l'impact de la fermeture de la frontière (franco-espagnole) pendant la crise du COVID-19.

-2/3 des citoyens transfrontaliers se disent "très affectés" par la situation, 89,4% des personnes questionnées ont cessé d'exercer leurs activités socio-économiques à cause de la fermeture de la frontière.

La fermeture des frontières durant la crise du Covid-19 a fragilisé la souveraineté et la citoyenneté transfrontalières en limitant les échanges et les interactions essentielles entre les populations. Cette situation a mis en lumière la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière pour préserver ces sentiments d'appartenance partagée et consolider les liens entre les territoires en cas de crise.



La citoyenneté et la Souveraineté transfrontalière à l'étranger

-La citoyenneté et la souveraineté transfrontalière sont des notions qui peuvent être présentées à travers le prisme de la coopération cependant, nous observons que dans certains endroits, ces notions existent dans un contexte plutôt apaisé, alors qu'ailleurs, cela peut s'avérer compliqué, et peut même mener à des conflits...

-Pour imaginer l'exemple d'une souveraineté transfrontalière paisible, nous utilisons ici le cas du fleuve du Nil en Egypte ou du Mékong, entre le Laos et la Birmanie, dans les deux exemples ici, deux voire plusieurs pays ont des droits sur les fleuves, ils viennent donc coopérer pour en gérer les ressources, la sécurité ou même les infrastructures si il y a (type barrage, ou pont par exemple). Apparaissent ici des obligations, en effet puisque souverains, les Etats sont aussi responsables du bon fonctionnement ou de la conformité de ces structures.

-Pour ce qui est des revendications de souveraineté transfrontalière conflictuelles, nous pouvons imaginer cela avec le cas des Iles Spratleys, en mer de Chine méridionale. Les Etats tels que la Chine, les Philippines ou le Vietnam se revendiquent souverains sur ces territoires pour en exploiter les ressources maritimes.

-Qu'importe le cas, nous voyons bien que lorsque plusieurs Etats sont souverains sur un même espace, des droits leurs sont conférés, mais aussi des obligations. Si les Etats veulent acquérir la souveraineté sur une certaine zone, c'est souvent (comme c'est le cas ici dans nos deux exemples) pour exploiter les ressources, ou pour d'autres avantages...



Vers une citoyenneté et une souveraineté transfrontalière ?

Il n'existe aujourd'hui pas de statut de citoyen transfrontalier ou de réelle souveraineté transfrontalière. Mais les avancées en matière de coopération transfrontalière en Europe peuvent nous permettre de nous interroger sur une futur apparition de ces concepts.

Les grandes consultations de l'Été 2024 sur le futur d'INTERREG ont permis aux acteurs de la coopérations mais aussi d'habitants des zones frontalières de donner leurs avis et de partager leurs expériences. Nous sommes encore loin d'un parlement ou d'un référendum transfrontalier, mais la prise en compte du bassin de vie transfrontalier viens progressivement placer le statut de la personne transfrontalière au coeur des débats.

La réforme du Code Schengen par le règlement 1717/2024 viens également poser une obligation de prendre en compte la réalité des territoires frontaliers lors de la fermeture des frontières en demandant aux États membres de trouver des solutions. Par ailleurs, l'approfondissement de la coopération dans des domaines typiquement régaliens comme la santé ou la police viennent mettre en place des fonctionnements propres à ces régions frontalières. Pourrait on à l'avenir voir un corpus de règles, de droits et devoirs (composants du statut de citoyen) spécifique aux habitants de ces territoires ?

Une autre question demeure : au regard des particularités de chaque frontières, si un statut de citoyens emerge, devons nous parler de citoyenneté ou de citoyennetéS transfrontalière(S) ? De souveraineté ou de souverainetéS ?

